

LA LETTRE DU MAIRE

Mars 2021



Chères Lagardiennes, chers Lagardiens,

Le printemps approche. Et toujours la COVID-19... La Drôme et notre communauté de communes sont même sous « surveillance renforcée » : port du masque obligatoire dans le village, comme dans tous les « centre-bourgs » du département, et contrôles renforcés de cette obligation par les forces de l'ordre (arrêté préfectoral du 1^{er} mars 2021). Afin que personne ne soit pris au dépourvu, dire aux Lagardiens et à nos visiteurs ce que l'on fait est primordial, par tous les moyens possibles : affichettes, page Facebook et site internet du village. Il est tout aussi important de faire ce que l'on dit : vous en rendre compte est l'objet même de cette Lettre.

Dire ce que l'on fait...

Lors de la campagne des municipales, nombreux sont ceux qui, dans les questionnaires distribués ou à l'occasion de discussions au porte à porte, se sont exprimés en faveur de la mise en place d'outils de communication facilitant le dialogue entre l'équipe municipale et les Lagardiens.

- *C'est chose faite aujourd'hui, avec une page Facebook du village...*

Une équipe de quatre élues a pris en charge ce travail important, avec l'aide pour la page Facebook d'un jeune Lagardien expérimenté. Vous pouvez désormais suivre cette page "**Mairie de La Garde-Adhémar-Home/Facebook**", être informés quasiment en temps réel de ce qui concerne spécialement la commune, par exemple les informations liées à l'actualité COVID ou encore les menus de la cantine. Mais c'est également une page sur laquelle vous trouverez des suggestions de divertissements, même en période de couvre-feu, sur laquelle vous pouvez intervenir, et "liker", afin de participer à la dynamique de sa mise en place. Vos avis en la matière seront bienvenus.

- *et un site internet rénové, support avant tout de l'information institutionnelle*

...Mais pas seulement, le mieux étant que vous vous y connectiez afin de vérifier dans quelle mesure vous pouvez y trouver des informations qui vous seraient utiles :

www.la-garde-adhemar.com.

Après une reprise de contact active avec le prestataire du site internet, la rénovation du site, fruit du travail conjoint d'élus et de Lagardiens motivés et compétents en la matière, en est à ses débuts. Aussi n'hésitez pas à faire part de vos suggestions pour la faire progresser au bénéfice de tous.

Pour ces deux outils, sans parler du **Petit Lagardien** qui fait partie du « paysage communicationnel » local, nous comptons sur vos remarques par mail ou téléphone à la mairie. Elles seront absolument bienvenues pour améliorer ces outils au fil du temps, afin qu'ils soient les plus adaptés possible à vos attentes et favorisent le dialogue entre nous.

...et faire ce que l'on dit

De nombreux travaux ont été réalisés depuis fin mai 2020 :

- *La voirie a fait en particulier l'objet d'une reprise importante, dans la Plaine ouest et sud où de nombreux tronçons étaient fortement dégradés*

L'aménagement de la route du Val des Nymphes, du lavoir jusqu'à la salle du Petit Rieu, fait l'objet d'une étude très avancée. Elle prendra la forme d'une "**zone partagée**" (20 km/h) où **piétons et cyclistes seront prioritaires**. Les abords du lavoir, de la fontaine et sa fresque bénéficieront d'un traitement permettant de rendre cet endroit plus agréable pour **flâner ou se reposer au retour** du Val des Nymphes.

La **mise en valeur paysagère du rond-point** qui constitue l'accès sud de La Garde a fait l'objet d'une demande de **subvention**, votée par le Conseil Municipal, qui est en cours d'étude par les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Cet **aménagement** inclura **l'aire de covoiturage et l'emplacement des containers d'ordures ménagères** lorsque ceux-ci seront enlevés (voir plus loin...).

Deux études importantes sont en cours : l'une menée par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de la Drôme qui travaille sur **la réaffectation des bâtiments communaux vacants** (comme l'ancienne mairie), l'autre par Wagon Landscaping sur **l'aménagement des espaces publics des Montjars**. La partie sur l'hydraulique du site vient d'être rendue, un atelier participatif clôturera ce travail dans quelques semaines.

Des chantiers électriques ont en même temps permis de **renforcer nos réseaux** et de **les sécuriser**, en collaboration avec le Syndicat Des Énergies de la Drôme (SDED) : renforcement réseaux basse tension dans la Plaine, chemin du Plan et Chemin de la glacière, route du Val des Nymphes - basse et moyenne tension. **L'éclairage public chemin du Faly** est en cours. Et tout le monde a pu apprécier les **illuminations du village de Noël**.

- *Cependant, la COVID a malheureusement contrarié le bon déroulement de la procédure qui aboutira à l'éradication des containers à ordures ménagères du rond point sud.*

En effet, après la **réussite de l'expérimentation** d'un ramassage en porte à porte dans une partie de la Plaine et la **définition des moyens alternatifs** de ramassage pour remplacer les containers semi-enterrés du rond point, une **réunion publique devait conclure cette opération**.

La COVID n'autorisant pas l'organisation d'une telle réunion, c'est finalement **un courrier personnalisé indiquant les moyens de ramassage** mis en place **selon les secteurs** -avec le plan pour chaque secteur- qui sera très rapidement mis dans chaque boîte aux lettres **des habitants concernés**.

Des **permanences** de la directrice du service ordures ménagères de la Communauté de communes qui est en charge du ramassage, **seront alors organisées en mairie** de La Garde-Adhémar. **Ainsi, chaque habitant pourra poser les questions** qu'il souhaite et **obtenir directement une réponse précise**. Tout ce dispositif sera exposé dans le courrier précité.

- *Eco-École, Conseil Municipal des Jeunes : des actions mobilisatrices*

Pour l'école élémentaire, le programme Eco-Ecole de sensibilisation à l'éco citoyen-neté a été très actif, en collaboration avec les maîtresses. Et le challenge inter-écoles pour inventer une **mascotte du tri** a bien motivé nos écoliers. Le « bon de Noël » pour **choisir des livres** à la librairie du *Roi Lire* de Pierrelatte a permis de motiver la lecture tout en soutenant une activité économique en difficulté.

L'élection d'un Conseil Municipal des Jeunes a mobilisé les jeunes Lagardiens de **9 ans à 18 ans** : **12** candidat-e-s (8 filles, 4 garçons) et **53** votant-e-s. Ce CMJ nouvellement élu **se réunira** prochainement **pour élire** le/la Maire et les Adjoint.e.s.

- *La commune est entrée dans la période d'élaboration des budgets -budget principal de la commune et budget annexe de l'eau.*

Avant que le Conseil municipal ne vote ces budgets, en voici les **grandes orientations** :

La période pré-électorale puis la crise sanitaire ont entraîné le report de travaux d'investissement, et anéanti la phase de concertation que nous envisagions.

Cependant, comme annoncé lors de la campagne électorale, nous avons d'ores et déjà mis en place pour ce mandat un **plan pluriannuel d'investissement** (PPI) et un **débat d'orientation budgétaire** en amont du vote du budget (non obligatoires pour la taille de notre commune).

Des priorités ont ainsi émergé, avec un premier chiffrage pour établir des enveloppes par projets et les planifier sur les 6 ans du mandat. Ces propositions s'appuient sur un **bilan de l'état des bâtis** nécessitant une mise aux normes urgente, tout en formalisant **des projets nouveaux**.

L'année 2021 correspondra donc essentiellement pour les gros investissements, outre la poursuite de la **réfection de la voirie**, au **lancement** des études et des recherches de maîtrises d'œuvre, au **montage** des dossiers techniques et à la **recherche de subventions** (réfection de la toiture de l'église Saint Michel, alimentation en eau potable des quartiers de la Plaine non encore desservis...).

L'augmentation inévitable de la *taxe nationale sur les activités polluantes - l'enfouissement* va entraîner une **progression importante de la TEOM perçue par la Communauté de communes**. Aussi, l'année **2021** étant encore marquée par la Covid-19, le conseil municipal ne proposera **pas d'augmentation des taux communaux**, afin de ne pas alourdir la charge de l'impôt sur les ménages, **quand les bases d'imposition définies par l'État progressent** chaque année **automatiquement** d'environ 1 à 2%.

Les finances de la commune sont saines, mais notre budget est celui d'une petite commune. C'est pourquoi nous allons rechercher une **économie substantielle** sur le **fonctionnement pour les années à venir**, afin de dégager un **maximum d'autofinancement** pour l'investissement, et avoir un **recours modéré à l'emprunt**.

Alors que nous entamons une période où de nouveaux outils de dialogue doivent faciliter celui-ci entre nous, je vous renouvelle l'assurance de mon engagement et celui de toute l'équipe au service de notre village.

François Laplanche-Servigne